Préavis n°23-2026 au Conseil intercommunal de l'ASICE

Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 95'000.- (nonante cinq mille francs) pour le changement des luminaires et la rénovation de l'avant-toit du Collège de La Combe et du couvert à vélos.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Le Comité de direction (CODIR) de l'ASICE a le plaisir de soumettre à votre approbation le préavis n°23-2026 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 95'000.- pour financer le changement des luminaires, ainsi que la rénovation de l'avant-toit du Collège de La Combe et du couvert à vélos.

1. Contexte

Le dessous de l'avant-toit et du couvert à vélos du Collège de La Combe sont actuellement recouverts de plaques en plastique translucide. Depuis la construction du bâtiment en 2008, ces plaques ont été fortement exposées aux intempéries et au soleil, ce qui a provoqué leur vieillissement progressif. Avec le temps, le matériau s'est fragilisé : des fissures sont apparues et plusieurs plaques se sont détériorées au point de représenter un danger.

Par mesure de sécurité, certaines d'entre elles ont d'ailleurs dû être retirées définitivement, afin d'éviter tout risque. Cette situation rend désormais nécessaire une intervention pour remplacer ou rénover l'ensemble des deux couverts.

Par ailleurs, les luminaires devraient être remplacés par des modèles à faible consommation énergétique (LED). Cette intervention permettrait d'achever le projet global de modernisation de l'éclairage du Collège de La Combe.

2. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif d'obtenir un crédit d'investissement de CHF 95'000.- afin de remplacer les plaques en matière plastique recouvrant l'avant-toit et le couvert à vélos du Collège de La Combe par une solution plus robuste et durable en matériau composite aluminium, ainsi que de procéder au remplacement des luminaires par des éclairages à moindre consommation énergétique. En addition, une légère modification sur le système d'évacuation de l'eau est prévue afin de diminuer les risques d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'avant-toit.

Lors de l'élaboration du projet, une variante consistant à remplacer les plaques en plastique translucide par des panneaux en polycarbonate a été examinée. Toutefois, cette option n'a pas été retenue pour les raisons suivantes :

- **Dimensions limitées** : les panneaux en polycarbonate présentent une largeur maximale de 333 mm, contre 1'200 mm pour les panneaux composites en aluminium, ce qui complique significativement leur pose ainsi que leur maintenance.
- **Contraintes de montage** : leur installation nécessite l'utilisation de rails spécifiques. En cas d'intervention dans le faux plafond, il serait indispensable de démonter l'ensemble des panneaux d'une section, alors qu'un panneau composite en aluminium peut être retiré individuellement, facilitant ainsi les opérations de maintenance.
- **Coût supérieur** : cette variante représenterait un surcoût d'environ CHF 26'500.- TTC.

Ainsi, les panneaux composites présentent comparativement une meilleure solution tant sur le plan financier que technique. Malgré qu'ils diffèrent visuellement de l'état existant, ils s'intègrent très bien à l'environnement.

3. Coût des travaux

Plusieurs offres ont été sollicitées auprès de différentes entreprises. Les travaux sont estimés à CHF 95'000.- (TTC) pour l'ensemble du projet. Ce montant se répartit comme suit :

Poste	Montant TTC
Fourniture et pose des panneaux composites	CHF 72'000.-
Fourniture et pose des luminaires	CHF 12'000.-
Travaux d'amélioration de l'évacuation d'eau	CHF 1'000.-
Evacuation des déchets	CHF 1'000.-
Divers et imprévus	CHF 9'000.-
TOTAL	**CHF 95'000.-**

Il est à noter que le démontage et l'évacuation dans une benne seront effectués par les employés du service technique de l'ASICE.

4. Incidence financière

Le coût du projet, d'un montant de CHF 95'000.- divers et imprévus compris, sera amorti sur une durée de 10 ans, avec un financement assuré par les liquidités ou l'emprunt.

Les charges liées à l'investissement global du projet qui grèveront le budget dès 2027 sont ainsi estimées comme suit :

TOTAL DES COUTS DU PROJET	**CHF 95'000.-**
Amortissement annuel de l'investissement	CHF 9'500.-
Intérêt moyen annuel estimé à 2.0%	CHF 1'045.-
Charges annuelles moyennes au budget	**CHF 10'045.-**

A noter que conformément aux règles en vigueur avec le modèle comptable harmonisé MCH2, les durées d'amortissement sont fixes et ne sont plus soumises au vote du législatif.

5. Calendrier des travaux

Afin de ne pas perturber l'enseignement, le chantier est prévu durant la période estivale 2026. Des interventions préparatoires pourraient toutefois être réalisées avant cette échéance, à condition qu'elles n'affectent pas l'accessibilité du site ni la sécurité des usagers.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASICE vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le Préavis n°23-2026 du 28 janvier 2026 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement relatif au replacement des luminaires et la rénovation de l'avant-toit et du couvert à vélos du Collège de La Combe.
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- ouï le rapport de la Commission ad hoc ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil intercommunal de l'ASICE décide

- d'accorder au Comité de direction de l'ASICE un crédit d'investissement de CHF 95'000.- TTC (nonante mille francs) pour le changement des luminaires et la rénovation de l'avant-toit et du couvert à vélos du Collège de La Combe
- d'autoriser le Comité de direction à financer cette dépense par les liquidités courantes ou par l'emprunt auprès de l'établissement bancaire de son choix, aux meilleures conditions du moment.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'ASICE lors de sa séance du 28 janvier 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal de l'ASICE.

Au nom du Comité de direction de l'ASICE

La Présidente	Le Responsable administratif
F. Roth	M. Burkhart

Municipal en charge du dossier : Emmanuel Lehnherr

Annexes

Ci-dessous, deux photos illustrant les problèmes actuels rencontrés avec les plaques :

Ci-dessous, une photo présentant un échantillon de chaque produit : le panneau composite en aluminium à gauche et le panneau en polycarbonate à droite.